

Réflexions sur le coût de l'école

COUVET Réunis à Couvet, les membres du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN) ont eu l'occasion d'écouter une conférence sur le thème du «coût de l'école dans une perspective d'investissement», donnée par M. Hanhart, professeur à l'Université de Genève. Economiste spécialisé dans les systèmes de formation, celui-ci s'est attaché à démontrer qu'une gestion dynamique des ressources impliquait, lors d'une décision concernant le budget, de considérer non seulement le potentiel d'économies réalisables, mais aussi l'impact de cette décision sur les critères de qualité d'un système éducatif que sont l'efficacité, l'efficience et l'équité. Ainsi, concevoir l'éducation comme un investissement demande d'éva-

luer les effets sur les individus et sur la société de toute décision envisagée sur un temps long en se basant sur des données fiables. Il a insisté sur le fait que cette approche exigeait un changement de paradigme, ainsi que l'élaboration de meilleurs indicateurs que ceux disponibles actuellement.

Une table ronde, a permis à l'assemblée d'entendre des acteurs importants du paysage scolaire. Jacques Bouvier (FAPEN), Jean-Claude Marguet (SEO), Jérôme Amez-Droz (DEF), Alain Fournier (ANERES), Matthieu Aubert (CNCI) et Jean-Marc Haller (SER) ont proscrit la langue de bois pour clarifier leurs rôles respectifs, leurs contraintes et leur vision à propos de ce dossier important et urgent. Les échanges de

points de vue entre les intervenants ont fait émerger des points de convergence encourageants et les membres du SAEN ont finalement adopté une résolution par laquelle ils demandent notamment aux autorités de «reconnaître et promouvoir le rôle important de l'école pour la collectivité et de contribuer à chaque occasion à une bonne compréhension des enjeux de l'école par la population», de «consulter systématiquement les acteurs concernés lors de la préparation des budgets et de communiquer de façon transparente sur les motifs des décisions prises», ainsi que de «négocier avec les représentants des enseignants tout aménagement ou remise en question de leur statut».

/comm